

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

À qui profite le crime?

Le temps de travail a toujours occupé une place centrale dans la lutte des classes car il est intimement lié à la variable d'ajustement principale des moyens de productions, le travail. Ce n'est pas un hasard si la journée internationale des travailleuses-eurs se fait le 1^{er} mai en commémoration de la grève générale étatsunienne de 1886 pour la journée de 8 heures. Aujourd'hui comme hier, le temps est toujours objet de lutte.

Ainsi, les projets d'extension des horaires d'ouverture des magasins nous entraînent dans une réflexion à plusieurs niveaux. L'un d'eux questionne le projet de société dans laquelle nous voulons vivre: est-ce un projet viable qu'une société marchande qui ne s'arrête jamais? Un autre traite de la pertinence économique d'une extension des horaires: derrière les atours de la modernité, quels sont ses effets réels sur la distribution et la production? Et finalement, le plus important se concentre sur le peuple: quelles sont les conséquences d'une flexibilisation des horaires sur les conditions de travail et de vie des travailleuses-eurs?

Il ne faut pas nous y tromper: l'extension des horaires dans le commerce de détail va augmenter la flexibilité et la disponibilité des travailleuses-eurs de la branche, mais aussi, mécaniquement, celles des salarié-e-s des autres secteurs d'activités. Et cela, non pas au profit des consommateurs-rices, qui sont également des travailleuses-eurs, mais bien au profit des grandes enseignes du commerce de détail.

Réd.



Photo extraite du film *Métropolis* (Fritz Lang, 1927)

Non au travail à rallonge!

Dans tous les secteurs d'activités, le patronat attaque régulièrement les horaires de travail dans le but d'optimiser les outils de production. Les contributions de ce numéro traitent de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag) qui va dégrader les conditions de travail et de vie des travailleuses-eurs. Dans une branche où l'organisation syndicale est difficile, elles nous donnent des pistes pour lutter et contrer un projet économiquement et socialement aberrant.

Lire en pages 3 à 8

■ Neuchâtel

La planification hospitalière navigue de félonies en escroqueries.

Page 9

■ Russie

Assassinat de Boris Nemtsov: face au «silence des morts», ne pas céder à la peur.

Page 10

■ Livres

Une somme sur la guerre d'Espagne enfin traduite.

Page 11

ON NOUS ÉCRIT

«Les syndicats et la gauche coincés»

Dans son numéro de février, la rédaction de *Pages de gauche* a descendu en flèche la position d'Unia sur les accords bilatéraux par des affirmations de principe comme: «l'UE est une machine de guerre antisociale», «la libre circulation des personnes met en concurrence les travailleuses-eurs», «le patronat commet un chantage aux places de travail».

Or le texte d'Unia traite d'une question bien plus concrète, dans laquelle les syndicats et la gauche sont «coincés». Depuis le vote du 9 février 2014 en effet, deux éléments très importants sont remis en cause par l'UDC: la libre circulation des personnes et les accords bilatéraux.

En ce qui concerne la libre circulation, un large débat a été mené au sein des syndicats. Nous devons choisir entre le retour au système des contingents et aux statuts discriminatoires, la libre circulation néolibérale sauvage, ou la libre circulation régulée, avec des mesures d'accompagnement. Dans chacun de ces trois régimes, le patronat tente sans gêne aucune de mettre en concurrence les travailleuses-eurs; c'est le capitalisme. Le mouvement syndical a pour sa part clairement choisi l'option des mesures d'accompagnement à la libre

circulation, parce qu'elles améliorent les droits des migrant-e-s en Suisse.

Trois fois lors de scrutins populaires, la gauche presque sans exception s'est engagée pour les accords bilatéraux, en se battant en parallèle pour les mesures d'accompagnement. Car ces accords signifiaient la libre circulation et un minimum de relations de bon voisinage. Ces accords sont remis en question par l'UDC depuis le 9 février. Dans deux ans, nous voterons à nouveau. C'est pourquoi nous n'avons pas mille options et ne pouvons pas appeler de nos vœux n'importe quelle solution. On peut être avec l'ASIN et l'UDC pour une libre circulation des seuls biens et capitaux. On peut voter pour le maintien des accords bilatéraux en les conditionnant à des mesures d'accompagnement plus rigoureuses et à un contrôle plus strict du *dumping* salarial. On pourrait voter enfin pour davantage d'intégration dans l'UE, ou en faveur de l'adhésion à l'UE ou à l'Espace économique européen (EEE), si l'occasion s'en présentait.

Dans ce contexte, que nous n'avons pas choisi, le texte d'Unia formule quelques raisons pour lesquelles les bilatérales représentent pour l'instant le mini-

mum à la poursuite de bonnes relations avec nos voisins. Le texte ne repose pas sur des présupposés quant à l'intérêt du patronat à la maximisation des profits. Il part du principe que ces accords sont dans l'intérêt à la fois des travailleuses-eurs qui émigrent ou immigreront en Suisse, des étudiants-e-s, des travailleuses-eurs dont le poste dépend de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, et, enfin, d'une société qui veut des échanges culturels et scientifiques.

En 1992, la Suisse vota sur l'adhésion à l'EEE, que Blocher et l'ASIN combattaient féroce-ment. La grande majorité de la gauche s'engagea pour un oui, malheureusement sans s'être engagée, à l'époque, pour des mesures d'accompagnement. Un petit nombre de militant-e-s de gauche s'y opposèrent, au motif que l'Europe était un projet capitaliste et non démocratique. Dans les urnes, le non gagna pour quelques pour mille. Ce fut un tournant historique et une victoire de la droite nationaliste qui continue depuis d'imprégner la Suisse. De cela, on peut apprendre.

*Andreas Rieger
Ancien coprésident d'Unia
Représentant de l'USS à la
Confédération européenne des
syndicats*

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s,
chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Antoine Chollet (AC), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Hohenweg, Line Rouyet, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmaster:
Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vullioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



Le nouveau radar de l'armée confond vaches et avions

DOSSIER LOMAG

Les vendeuses·eurs sous pression

Afin de répondre aux attentes du centre commercial de Fox Town à Mendrisio, ouvert tous les jours de 11h à 19h, dimanche compris, les conseillers aux États Fabio Abate (PLR, TI) et Filippo Lombardi (PDC, TI) ont proposé des projets de démantèlement des horaires d'ouverture des magasins. Le premier pour faciliter l'ouverture du dimanche et le second pour étendre l'ensemble des horaires d'ouverture. Ils font suite aux attaques sur les horaires de travail le dimanche (1996), dans les gares (2005) et les stations-services (2013).

UNE HARMONISATION TROMPEUSE

Le Conseil fédéral a présenté fin 2014 une loi visant une harmonisation partielle des horaires d'ouverture des magasins (LO-Mag) afin de répondre à la motion Lombardi. Elle vise à autoriser les ouvertures des magasins entre 6h et 20h la semaine et 6h et 19h le samedi. Cela ne suffisant pas, elle autorise les cantons à mettre en place des horaires plus étendus encore. Lors de la phase de consultation, tous les cantons à l'exception du Tessin, s'y sont opposés notamment car l'ordre public sur lequel se fonde cette réglementation est de compétence cantonale. Avec ce projet, seuls 8 cantons ne seront pas touchés alors que tous les cantons de Suisse romande verront leurs horaires élargis (graphique ci-contre). Enfin, la loi ne prévoit aucune mesure d'accompagnement des conditions de travail des vendeuses et des vendeurs.

DES ÉTUDES PARTIALES

Les promoteurs estiment que la LOMag permettrait de lutter contre le tourisme d'achat et permettrait également de s'adapter à de nouveaux modes de consommation. Cela ne correspond bien entendu pas à la réalité. En effet, l'étude commandée par l'organisation regroupant les grandes chaînes du commerce de détail estime les dépenses faites à l'étranger à 8,9 milliards de francs sur un chiffre d'affaire d'environ 96,8 milliards (2012). Toutefois, ces chiffres trompeurs

intègrent les achats faits pendant les vacances et les voyages d'affaires ainsi que les achats en ligne. Le tourisme d'achat effectif peut ainsi être réduit de moitié. De plus, cette même étude indique que 81% des personnes qui achètent à l'étranger le font pour des raisons de prix et que les horaires sont une raison très secondaire. Ensuite, l'analyse des achats effectués à l'étranger montre clairement que la plus grande partie se fait dans des zones où les horaires sont déjà plus étendus que ce que permet la LOMag. Enfin, la population a montré très régulièrement, lors de votations cantonales ou de sondages, que les horaires ne faisaient pas partie de leurs préoccupations principales.

UNE IMPOSTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les extensions d'horaires ne permettent pas une augmentation du chiffre d'affaire global en raison d'un marché très peu élastique: les besoins ne sont pas extensibles et les moyens pour consommer sont limités. Ainsi, il n'y aura pas d'augmentation du nombre d'emplois, comme le confirme le Conseil fédéral dans son message, et les ventes se répartiront simplement sur des plages horaires plus étendues. Or, le personnel de vente travaille déjà dans un secteur où le temps partiel est très répandu et dont les horaires sont particulièrement flexibles. En conséquence,

les revenus sont modestes et l'organisation des activités familiales et sociales difficile. Avec la LOMag, le personnel devra couvrir plus d'heures, le volume de travail sera individuellement plus important et les horaires coupés, synonymes de flexibilité et de précarité, augmenteront drastiquement. De plus, les petites enseignes travaillant en équipe réduite ou les commerces familiaux ne pourront pas couvrir autant d'heures, ils fermeront donc plus tôt comme la pratique nous le montre déjà dans les grandes villes romandes. Ainsi, il y aura un déplacement du chiffre d'affaire vers les grandes enseignes et une disparition progressive des petits commerces.

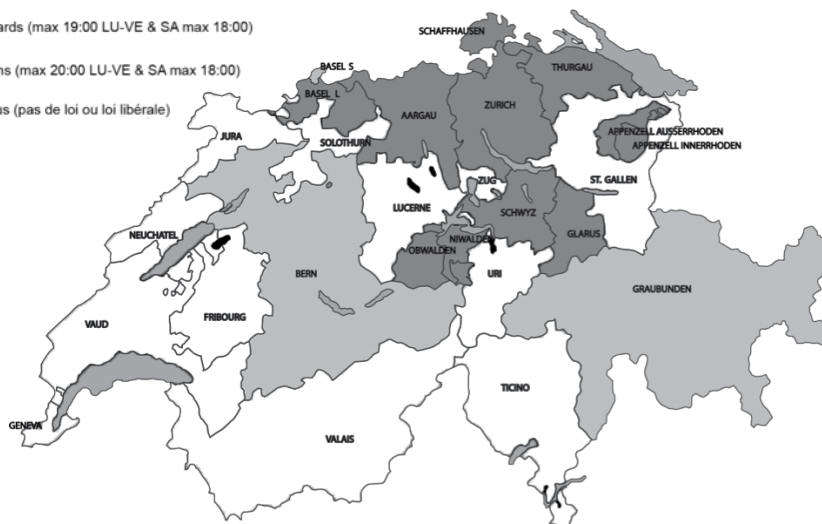
UNE PLUS GRANDE PART DU GÂTEAU

En se fondant sur des études partiales dont l'objectif est de construire des arguments sur de prétendues bases scientifiques, les grandes enseignes tentent de justifier des extensions d'horaires en faisant semblant que le secteur traverse une crise importante. Or, les résultats commerciaux de ces dernières années montrent que les grandes enseignes de la distribution se portent très bien. Cette volonté d'extension démontre simplement l'existence d'une guerre commerciale pour conquérir une plus grande part dans la répartition du gâteau de la consommation.

Sébastien Schnyder

LOIS SUR LES HEURES D'OUVERTURE

- Horaires standards (max 19:00 LU-VE & SA max 18:00)
- Horaires moyens (max 20:00 LU-VE & SA max 18:00)
- Horaires étendus (pas de loi ou loi libérale)



DOSSIER LOMAG

L'escroquerie de la loi Macron

Jamais sans doute, un gouvernement issu de la gauche n'a osé proposer une loi aussi rétrograde, en tout point destructrice des droits des salarié-e-s. C'est un projet qui porte sur le droit du travail, fait par un ministre de l'Économie. C'est un retour au milieu du XIX^e siècle, avant qu'on invente un ministère du Travail.

Le gouvernement le justifie tous les matins dans les radios officielles, en affirmant qu'il faut «déréguler pour libérer les énergies et créer de l'emploi». C'est évidemment l'inverse. C'est là où il y a le moins de réglementation qu'il y a le plus de chômage. La preuve,

on l'a: cela fait dix ans qu'ils dérégulent, et depuis dix ans le chômage s'accroît.

DU PARFUM À MINUIT

C'est grotesque de chercher à vendre du parfum à minuit ou le dimanche à des touristes chinois-e-s présumé-e-s alors qu'ils restent en moyenne sept jours à Paris et que leurs *tour operators* ont planifié d'avance une demi-journée d'achats en plein jour de semaine! Alors pourquoi faire venir des personnes pauvres et précaires, qui n'ont pas le choix, vendre des parfums «en soirée» ou le dimanche? Ça ne marchera pas, et elles seront obligées de rentrer chez elles en banlieue

à 2h du matin, ou de ne pas voir leurs enfants le dimanche. Pour rien, car maintenant Macron l'avoue, sa loi ne prévoit aucune majoration de salaire ni le dimanche ni «en soirée».

La déréglementation à la Macron frappe tout, l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail, les institutions représentatives du personnel, et même le bulletin de paie qui deviendra opaque.

Tout comme les taxis: Macron pousse la G7 [une compagnie de taxi] à se saborder pour le compte de la multinationale Uber *low cost*, qui fait main basse sur les «voitures de tourisme avec chauffeur» et vous trouverez bientôt des chauffeurs philippins aux horaires mortels, et aux prix négociés au cas par cas sans compteur. C'est le principe d'Air France et de Transavia... ça consiste à réserver la sécurité et le confort des services aux riches et créer des alias de seconde zone et second prix pour les pauvres!

Disons-le avec force: moins de code du travail, c'est moins de travail et plus de chômage.

Le seul moment depuis trente ans où l'on a fait reculer le chômage de masse c'est quand on a fait les 35 heures sans perte de salaires. Ce qu'il y a de bien dans des durées de travail fixes et fermes, c'est qu'elles sont inflexibles; or la flexibilité crée du chômage. Ce sont les salarié-e-s bien formé-e-s, bien protégé-e-s, bien payé-e-s qui produisent le plus et le mieux, pas les flexibles! Si on veut créer de l'emploi il faut faire reculer la flexibilité!

Gérard Filoche
Démocratie & Socialisme
 (Publié en décembre 2014,
 adapté par AC)

DOSSIER LOMAG

Une mesure antisociale

La libéralisation des heures d'ouverture des magasins en Italie, en vigueur depuis le mois de janvier, a rencontré une forte opposition tant des syndicats que des associations patronales. Certain-e-s plaident pourtant encore pour une «concurrence accrue» qui «baisserait naturellement les prix». Le vrai prix, cependant, que les travailleuses-eurs devront payer dans le domaine du commerce, et notamment les femmes qui y sont très nombreuses, sera élevé: impossibilité de s'occuper de sa famille, horaires de folie, week-ends qui n'en sont plus, etc. Avec cette approche libérale, le concept de repos hebdomadaire est en train de disparaître en Italie.

À qui profite cette nouvelle situation? À tous les bars, restaurants et supermarchés d'abord, alors que les petits magasins n'ont guère de marge de manœuvre quant à leurs horaires. Une fois de plus, une «libéralisation» du marché favorise les grandes chaînes qui pratiquent depuis longtemps une politique antisociale, passant par des déré-

glementations et des attaques contre les conquêtes des travailleuses-eurs.

Du point de vue politique, ces initiatives s'inscrivent dans la tentative maladroitement du gouvernement de «relancer l'Italie», relance qui passe par une attaque contre le monde du travail et par une série de reculs concernant des droits acquis pendant des décennies de luttes. Le travail à temps partiel, le travail de nuit et le week-end, le travail sur appel, sont les «armes» avec lesquelles le gouvernement veut «américaniser» le marché du travail italien pour lui conférer une «nouvelle compétitivité», ainsi qu'il le prétend.

Risquons une petite prédiction: le néolibéralisme, quand il est malencontreusement soutenu par une certaine gauche, va produire des conflits sociaux, prélude, à moyen ou long terme, à une reconfiguration des rapports de force au sein de la gauche italienne.

Sergio Roic
 Membre de direction
 du PS Lugano
 (traduit par AC)

DOSSIER LOMAG

D'une flexibilisation à l'autre

En 2012, lors de la récolte des signatures pour le référendum contre l'initiative Lüscher qui visait à libéraliser les horaires d'ouverture des *shops* de stations-services, certain·e·s expliquaient être en faveur de cette initiative car leur journée de travail ne leur permettait tout simplement pas de faire leurs courses. D'aucun y verront un nouveau mode de consommation, d'autre une excuse à un manque d'organisation des tâches ménagères. Quelque soit le parti pris, le débat sur la question des horaires d'ouverture des magasins ne peut se faire sans réfléchir à leur interaction avec l'amplitude de nos propres horaires de travail.

UN CADRE LÉGAL FLEXIBLE

Dans le secteur industriel en Suisse, la durée moyenne de la semaine de travail est aujourd'hui d'environ 41,7 heures, réparties sur 5 jours. Elle correspond à la durée moyenne de la semaine de travail tous secteurs confondus. Les moyens de flexibiliser et d'augmenter le temps de travail demeurent cependant très nombreux et fréquents. La Loi sur le travail et le Code des obligations garantissent aux entreprises la possibilité d'allonger la journée de travail de tout ou partie de leur personnel. Pis encore, certaines conventions collectives prévoient même la possibilité d'augmenter la semaine de travail pendant un laps de temps donné, sans compensation.

OPTIMISER L'OUTIL DE PRODUCTION

C'est ce qui est récemment arrivé aux travailleuses-eurs de l'usine La Nationale Industrie à Champagne. Ils ont été informés à la fin du mois de février qu'en raison du renchérissement du franc, ils travailleraient, dès le 1^{er} mars, trois heures de plus par semaine. Au lieu de sortir habituellement de l'usine à 16h20, ils sortent désormais à 17h10. Cet exemple n'est malheureusement pas isolé et ne se produit pas seulement lorsque le franc suisse fluctue. La flexibilité est devenue synonyme de compétitivité

et de modernité. Elle est normalisée à tel point que nous ne sommes même plus surpris·e·s de constater que des entreprises, qui ne produisent pourtant pas de biens ou de services élémentaires font fonctionner leurs outils de production en continu, dans le but d'une rentabilité maximale.

L'AUTRE FLEXIBILISATION

Or, du fait de l'interdépendance des différents secteurs économiques et de la concurrence en leur sein, une flexibilisation entraîne une autre. L'exemple de l'industrie alimentaire est particulièrement parlant. Les contraintes dictées par les grandes enseignes du commerce de détail demandent à l'industrie alimentaire d'être toujours plus réactive. Si une commande supplémentaire pour la Migros arrive en milieu de journée, l'entreprise doit pouvoir y répondre au

risque de perdre le contrat. Cette réactivité à un prix, payé par les travailleuses-eurs qui devront rester jusqu'en soirée pour la production. Pendant ce temps, l'accueillant·e familial·e qui garde les enfants des travailleuses-eurs voit aussi sa journée de travail s'allonger. Tout comme les vendeuses-eurs de la Migros. En effet, cette précarisation devient le nouveau mode de vie des consommatrices-eurs brandi par les grandes enseignes du commerce de détail pour justifier que les magasins ouvrent plus tard.

Isabelle Smekens
Unia Vaud

À lire: Michel Husson, Travail flexible, salariés jetables. Fausses questions et vrais enjeux de la lutte contre le chômage, Editions La Découverte, 2006.

Une version longue de cet article peut être lue sur notre site.

DOSSIER LOMAG

Atteintes à la santé

Le travail nuit à la santé, et plus on travaille, plus on a de risque d'avoir des problèmes de santé. C'est d'ailleurs la protection de la santé des travailleuses et des travailleurs qui a justifié historiquement les limitations de la durée de travail et du travail de nuit. Défini par la loi comme le travail entre 23h et 6h, le travail de nuit augmente le risque de maladies cardiovasculaires, d'ulcère, de cancer et de troubles du sommeil; il est d'ailleurs interdit en fin de grossesse. De façon générale, l'état de santé est corrélé avec le statut social des personnes et la dégradation des conditions de travail ne peut que porter atteinte à la santé. Le personnel de la grande distribution est de plus particulièrement touché par des troubles musculo-squelettiques.

Des horaires de travail irréguliers, sur appel, atypiques, aggravent ces processus et en-

traînent en outre plus de stress et de difficultés d'organisation, tout en empêchant de prendre les mesures nécessaires pour sa santé (alimentation, activité physique, soins, consultation médicale, etc.). Il est cependant délicat de se fier aux études sur la santé au travail, qui ne mesurent que le travail salarié, pour évaluer les liens entre les horaires de travail et la santé, en particulier lorsque l'on s'inquiète de la dégradation des conditions de travail dans des secteurs professionnels majoritairement féminins, particulièrement concernés par une charge de travail domestique qui reste non prise en compte dans l'évaluation de la situation.

Stéphanie Pache

À lire: Ntawuruhunga et al., «Effets du travail de nuit sur la santé», Revue Médicale Suisse, 2008, 4, p. 2581-5.

DOSSIER LOMAG

Neuchâtel: les effets de l'extension

Dans le canton de Neuchâtel, le peuple a voté en faveur d'une extension des horaires d'ouvertures à 19h la semaine, et à 18h le samedi, pour permettre la mise en place d'une CCT de force obligatoire pour le commerce de détail neuchâtelois, négociée entre partenaires de la branche. Toutes deux sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2014. Pour répondre à l'élargissement du temps d'ouverture et des besoins en effectifs, les entreprises avaient annoncé des engagements supplémentaires. Très peu d'emplois ont été créés, seuls des taux d'engagement ont été revus à la hausse.

Le personnel de vente relate une grande différence dans la fréquentation des magasins alimentaires et des autres. Les matins de semaine, peu de client-e-s sont présent-e-s. Pendant la demi-heure supplémentaire du soir, leur affluence reste modeste dans le non-alimentaire.

Ils n'abondent pas plus parce que les magasins sont ouverts plus longtemps. Les enseignes non-alimentaires ont vu leurs frais de personnel augmenter sans que la fréquentation de la clientèle n'ait suivi. À Marin Centre, le plus gros centre commercial du canton, les locatrices-aires non-alimentaires ont fait pression auprès de la direction du centre. Ils ouvrent désormais à 9h tous les matins au lieu de 8h30, contre 8h pour l'alimentaire. Au centre des Eplatures à la Chau-de-Fonds, la direction du centre a demandé à toutes les enseignes d'ouvrir à 8h malgré le constat sur la fréquentation. Les enseignes non-alimentaires se sont réunies et ont réussi à maintenir leurs ouvertures à 8h30.

LES GRANDES CHÂÎNES FONT LA LOI

Il est facile de voir que les grandes chaînes alimentaires, principales actrices de

la libéralisation des horaires d'ouvertures, en sont aussi les principales bénéficiaires. Les autres se rendent compte que les ouvertures tardives n'ont pas l'effet escompté. À l'heure où nous sommes témoins d'un presque retour en arrière, la LOMag gagne du terrain au Palais fédéral. Pour la combattre, nous allons sonder et informer le personnel de vente. La prise de conscience de la force du collectif autour d'une cause commune et une large implication de la part des principaux concernés sont nécessaires pour faire échouer la LOMag. Une écrasante majorité est contre l'extension à 20h et le syndicat est un outil qu'il leur appartient d'utiliser à bon escient. Leur apprendre à s'en servir fait partie de notre stratégie.

*Nahum Van Rampaey
Unia Neuchâtel*

DOSSIER LOMAG

Genève: apprendre de ses erreurs

À l'heure de préparer la campagne référendaire contre la LOMag, l'étude du cas genevois démontre que les horaires concédés sont plus pérennes que les CCT négociées, et que le partenariat social est une relation asymétrique. La campagne référendaire victorieuse contre l'extension des horaires en 2010 montre la voie à suivre en terme de politique syndicale dans la branche. En 2002, les syndicats genevois négociaient des améliorations de la CCT en échange d'une extension des horaires. L'extrême gauche lança un référendum, les syndicats appuyèrent le OUI à l'extension des horaires, qui fut finalement acceptée par 60% des votant-e-s le 22 septembre 2002. Le soutien des syndicats à l'extension leur a longtemps été reproché. En 2010, une nouvelle extension des horaires est exigée. En l'absence d'accord, les syndicats SIT et Unia lancent le référendum.

La votation est gagnée avec 56% de NON le 28 novembre 2010 et les représentants patronaux dénoncent les CCT de la branche. Les horaires acceptés en 2002 restent, eux, en vigueur.

CCT CONTRE EXTENSIONS?

La stratégie d'acceptation des extensions en échange d'une CCT souffre donc d'une vision à court terme, même si elle flatte l'égo de certain-e-s. La campagne de 2010 a prouvé qu'il est possible d'initier une mobilisation victorieuse de salarié-e-s dans une branche peu organisée sur une des seules thématiques transversales. Pour combattre la LOMag, il s'agira de ne pas faire de la question des horaires un tabou (et ainsi prêter le flanc aux arguments opposant les intérêts des client-e-s aux désirs d'une société moins consumériste) mais bien d'exposer la problématique en termes de conditions de travail et de solidarité avec les salarié-e-s

de la branche. Sans une approche syndicale qui pose les termes du débat pragmatiquement, la campagne sera stérile et nous serons acculé-e-s à répondre aux arguments patronaux. Toutefois, la victoire étant incertaine, il est également nécessaire de tenter de négocier un accord liant l'extension des horaires à l'existence d'une CCT de force obligatoire. Celle-ci doit contenir de justes compensations et des dispositions permettant de concilier le travail avec une vie sociale et de famille. Il s'agit donc dès à présent de partout soutenir les salarié-e-s de la branche dans la formulation des compensations nécessaires à l'acceptation d'une extension des horaires et, si les négociations s'avéraient impossible, au lancement d'une campagne référendaire qui devra articuler la défense des conditions de travail comme axe principal.

*Jamal Al-Amine
Unia Genève*

DOSSIER LOMAG

Zurich: 23h c'est trop tôt

Dans le canton de Zurich, les horaires d'ouverture des magasins devraient s'étendre plus encore, contre la volonté populaire et aux dépens du personnel de la vente. Acheter un nouveau rideau de douche ou un nouvel aspirateur à 21h peut certes être pratique pour certains-es – mais on oublie souvent qu'il y a toujours besoin d'avoir un-e vendeuse-ur derrière la caisse. Il semble toutefois peu pertinent pour de nombreux client-e-s de le faire jour après jour, tard dans la soirée, après le travail. Sans surprise, les horaires d'ouverture des magasins sont identifiés dans chaque enquête comme étant le problème principal par le personnel de la vente; et, notons-le, dans une branche à bas salaire. Qui observe les horaires à Zurich le comprend tout de suite. Du lundi au samedi, les magasins ont l'autorisation d'ouvrir de

6h à 23h. De plus, à l'aéroport ainsi que dans plusieurs gares, les magasins peuvent ouvrir le dimanche. Ces horaires de travail sont évidemment difficiles à concilier avec une vie de famille.

DIE SALAMITAKTIK

Pour les politicien-ne-s bourgeois-es et le patronat, ce n'est toutefois pas suffisant. Ainsi, en 2012, le PLR zurichois a voulu libéraliser complètement les horaires d'ouverture des magasins et a tenté d'opérer une dérégulation totale par le biais d'une initiative populaire. Les résultats des urnes ont montré les préoccupations des Zurichois-e-s et le PLR a essuyé un véritable camouflet, avec 71% de refus. Malgré cela, les forces bourgeoises tentent de contourner la volonté populaire et demandent l'autorisation d'ouvrir des petites surfaces de

vente le dimanche et les jours fériés. Afin de respecter la loi fédérale, seul-e-s les membres proches de la famille du-de la propriétaire auraient le droit de travailler, mais pas d'autres employé-e-s. L'objectif est clair: continuer avec la tactique du salami. Actuellement, on veut appliquer cette réglementation, par la suite on exigera l'égalité pour tout-e-s et donc l'élargissement de l'application de cette règle à tous les magasins – toujours avec ce but de dérégulation totale à l'esprit. De plus, avec le laxisme des contrôles dans le canton de Zurich, le nouveau régime ne peut de loin pas assurer que personne ne travaille le dimanche de manière illégale.

Lorenz Keller
Resp. communication PS 5,
Unia Zürich-Schaffhausen
(Traduction SS)

DOSSIER LOMAG

Vaud: des luttes communales

Le canton de Vaud fait figure d'exception dans le paysage helvétique en matière de réglementation des horaires des commerces, puisqu'il a délégué cette compétence aux communes. Ce cadre législatif particulier a pour effet d'induire une concurrence entre les communes, du même type que celle existant entre les cantons, au détriment des conditions de travail du personnel de vente. Ainsi, les grands groupes du commerce de détail utilisent ces disparités au niveau local en argumentant qu'ils souffrent d'une distorsion de la concurrence et font pression sur les autorités. Dans les villes de Lausanne et de Nyon, les syndicats se sont saisis de cette configuration pour négocier des conventions collectives de travail avec les associations patronales locales et permettre ainsi d'amoin-

dr les effets négatifs de la dérégulation des horaires sur les conditions de travail du personnel de vente.

RÉSISTER PARTOUT

Dans tous les cas, la principale réponse des vendeuses-eurs et du mouvement syndical à cette course en avant à la libéralisation des horaires doit être la mobilisation systématique en cas de projet d'extension, afin de créer une ligne de résistance claire. Ainsi, en fin d'année 2014, la mobilisation du personnel de vente à Yverdon-les-bains, soutenu par le syndicat Unia, a permis de s'opposer à la volonté du patronat, suivi par la Municipalité, d'organiser des ouvertures tardives deux samedis de suite à Noël, alors même que le règlement communal l'interdisait. Il a fallu le dépôt d'un recours avec effet suspensif pour obli-

ger les commerçant-e-s à s'asseoir autour de la table de négociations et leur faire finalement renoncer à leur demande. Plus récemment, c'est la mobilisation des vendeuses-eurs de Payerne, également soutenus par le syndicat Unia, qui a permis de contrer une demande d'étendre les horaires d'ouverture d'une heure le samedi. Une pétition de près de deux mille signatures a été déposée début février 2015 auprès des autorités communales par une délégation d'une dizaine de vendeuses, suite à quoi les commerçant-e-s ont finalement retiré leur demande. Ces deux exemples récents montrent que cette stratégie permet de constituer de véritables réseaux de travailleuses-eurs ou de renforcer ceux qui sont déjà existants.

Talissa Rodriguez

DOSSIER LOMAG

Rendre les femmes disponibles

68% des employé-e-s de la vente en Suisse sont des femmes. Majoritairement occupées dans des temps partiels contraints et/ou imposés, l'extension des horaires perturbe d'autant plus l'organisation de leur vie sociale et familiale qu'elle augmente massivement la disponibilité horaire qui leur est demandée, alors qu'elles assument encore dans les faits une double journée de travail.

En 2010 à Genève, la campagne patronale avait tenté de marteler l'idée que l'extension des horaires d'ouverture des magasins ne posait pas de problèmes pour le personnel, dans la mesure où celui-ci n'allait pas travailler plus d'heures qu'auparavant et disposerait donc d'autres moments de congé. Démontrant une mauvaise foi crasse, le patronat faisait ainsi fi des réalités de la vie sociale et familiale, dans la mesure où des milliers de vendeurs et vendeuses n'auraient plus pu sortir de leur travail avant 20h30, le temps de fermer le magasin. Un horaire particulièrement difficile à assumer pour les femmes, encore largement contraintes à une double journée de travail, ce d'autant plus lorsqu'elles doivent

gérer des familles monoparentales. Les horaires d'ouverture actuels, inadaptés aux rythmes de l'offre parascolaire aussi bien que de l'accueil de la petite enfance, contraignent déjà de nombreuses femmes à recourir à des services de garde privés coûteux. Une extension des horaires ne ferait donc que renforcer ce phénomène, dans une branche qui se distingue déjà honteusement par sa proportion de bas salaires.

FLEXIBILISATION DE LA BRANCHE

À cela, il faut encore ajouter que la branche de la vente a connu ces dernières années des mutations profondes avec une baisse du nombre d'emplois à temps plein et une augmentation des contrats à temps partiel, dans un double mouvement visant une compression des coûts salariaux et une flexibilisation toujours plus grande de la main d'œuvre. En 20 ans, le nombre d'emplois à temps plein dans la vente a ainsi baissé de 19%, tandis que dans le même temps les temps partiels croissaient massivement. Majoritairement touchées par ce phénomène, 54,5% des femmes, contre 18% d'hommes, sont ainsi employé-e-s actuellement dans

le commerce de détail dans des temps partiels en grande partie imposés, ne recevant leurs plannings que deux semaines à l'avance lorsque leur employeur respecte la loi, sans garantie d'horaires ou même de jours de congés fixes, en l'absence d'une convention collective qui puisse les prévoir.

Les extensions d'horaires faisant gonfler le nombre de plages de travail totales à couvrir, elles augmentent donc forcément la flexibilité demandée aux employé-e-s. Des femmes disposant d'un contrat de seulement 8 heures doivent en effet déjà prévoir en raison des horaires variables de pouvoir être employé-e-s durant tout le temps d'ouverture, ce qui empêche toute possibilité de compléter son salaire par un second emploi. Si le projet LOMag devait être approuvé, ce temps d'ouverture serait passé à 83 heures hebdomadaires. Une augmentation de la disponibilité requise qui s'élèverait de 15h par semaine en moyenne romande, sans aucun gain économique pour les salarié-e-s concerné-e-s.

*Audrey Schmid
Unia Genève*

DOSSIER LOMAG

Horaires de travail et action directe

«Tout ouvrier pris sur un chantier le samedi après-midi sera considéré comme kroumir [briseur de grève] et traité comme tel. Tout travail exécuté le samedi après-midi par des kroumirs sera démolé.» Comme on le voit dans cette proclamation de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB), des horaires de travail, on en parle déjà beaucoup à Genève en 1930: il s'agit alors de défendre une CCT acquise de haute lutte, face à un patronat réticent à l'appliquer. L'État feignant quant à lui d'être impuissant à la faire respecter, le moyen de lutte le plus efficace pour les syndiqués se trouve être l'action directe. Se met alors en place un collectif prêt

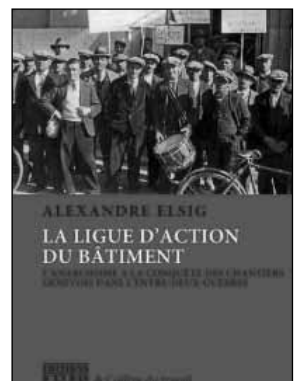
à en découdre, la Ligue d'action du bâtiment (LAB), qui se chargera de rappeler à tou-te-s les règles de la solidarité ouvrière, en investissant les chantiers et en saccageant le travail réalisé en dehors des horaires convenus lors de leurs mémorables «safaris du samedi».

C'est l'histoire de ce groupe d'inspiration anarchiste que présente Alexandre Elsig dans un livre richement illustré, que viennent d'éditer le Collège du travail et les Éditions d'en bas. Outre sa capacité de rassembler dans une action commune des militant-e-s issus d'horizons politiques différents, un des aspects les plus intéressants de la LAB est certainement le rôle

de révélateur que ses activités semblent jouer: la démolition d'un carrelage construit au mépris de la CCT devient ainsi une manière claire de démontrer que l'État est moins prompt à faire respecter la loi quand il s'agit des intérêts des propriétaires; et la destruction des taudis communaux pour donner du travail aux chômeurs et lutter contre l'insalubrité (autre fait d'arme de la LAB) une façon d'exposer au grand jour les promesses non tenues du gouvernement socialiste de Léon Nicole en matière de logement social.

Gabriel Sidler

À lire: *Alexandre Elsig*, La Ligue d'action du bâtiment, Genève/Lausanne, Collège du travail/Éd. d'en bas, 2015.



RECHERCHE

Ridicule anglomanie

En décembre dernier, le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) a décidé unilatéralement d'imposer l'anglais comme seule langue acceptée pour les projets déposés en science politique. À l'aide d'une pétition, les chercheuses-eurs de la discipline ont contraint le FNS à reculer provisoirement, mais il est probable que ce dernier tentera malgré tout d'imposer ses vues ce printemps.

SYMPTÔME MORBIDE

L'imposition de l'anglais est le symptôme morbide d'une transformation plus générale, qui conduira, si elle ne peut être arrêtée, à une dégradation irrémédiable de la recherche universitaire. Elle repose sur l'idée délirante que les discours des sciences humaines et sociales seraient radicalement séparés des objets sur lesquels ils portent, et que ces derniers n'interagiraient pas en retour sur les chercheuses-eurs. Les sociologues, historien-ne-s ou politistes sérieux-eux ont mis en pièces cette conception absurde depuis bien longtemps. Les technocrates du FNS n'en sont

apparemment pas au courant, et les «expert-e-s» censé-e-s les éclairer l'ont oublié, si toutefois ils ou elles l'ont su un jour.

En sus de cet oubli funeste, une pratique scientifique publique qui ne se pense ni ne se fait dans les langues nationales n'a plus aucune légitimité à obtenir un quelconque financement de la part de la collectivité. Ce que les gnomes du FNS ont donc aussi oublié, c'est la dimension *démocratique* de la science et de l'université, leur rapport nécessaire et étroit avec la société qui les entoure et qui leur donne un sens. Les mauvais esprits feront remarquer, avec quelque raison convenons-en, que cela fait belle lurette que la plupart des travaux de la science politique suisse sont devenus totalement insensés pour le commun des mortel-le-s. Les deux phénomènes – cette perte de sens et la généralisation de l'anglais – sont directement liés entre eux.

«GLOBISH» GROTESQUE

Le problème est encore aggravé par une maîtrise souvent très imparfaite de l'anglais, par les mêmes qui professent la né-

cessité de son usage généralisé. On en est donc réduit à lire des textes rédigés dans un anglais appauvri, qui s'est transformé en une sorte de sabir utilitaire sans nuance ni précision.

L'anglomanie affichée par le FNS et par certain-e-s chercheuses-eurs, bien loin de témoigner de l'ouverture internationale à laquelle ils prétendent, est au contraire la marque de leur provincialisme le plus indémodable, et le plus pénible puisqu'il cherche à se dissimuler avec une navrante maladresse. Cet anglais dégradé n'est qu'un moyen déguisé de ne parler qu'à un petit groupe de personnes, qui comprennent cette variante-là du sabir tout en se flattant de s'adresser à la communauté mondiale des politistes.

Dans ces conditions, il est urgent d'abandonner l'utopie technocratique d'une langue universelle, d'empêcher ainsi le FNS de se ridiculiser publiquement, et si possible de retrouver un vrai contrôle public sur le financement de la recherche.

Antoine Chollet

NEUCHÂTEL

Une félonie de plus

On se souvient que les citoyen-ne-s neuchâtelois-es avaient, le 24 novembre 2013, très largement adopté le plan stratégique de l'Hôpital neuchâtelois (HNe), qui prévoyait une répartition des soins sur plusieurs sites dans le canton. Une année plus tard, les mêmes qui assuraient, la bouche en cœur, qu'il fallait choisir entre ce plan ou le chaos, sont revenus pour expliquer à la population qu'il n'en était rien et qu'il fallait d'urgence centraliser les soins aigus à Neuchâtel.

Devant pareil retournement, les seules explications possibles sont l'incompétence crasse de ces personnes ou leur

duplicité. On ne sait laquelle est la plus charitable, mais les deux les disqualifient totalement pour diriger le dossier.

À court terme, l'urgence est d'abord de se débarrasser des personnes les plus nuisibles, à commencer par les responsables de HNe (les choses avancent de ce côté-là puisque son directeur, Laurent Christe, a démissionné), ensuite de mettre la pression qu'il faudra sur le Conseil d'État pour le tirer des griffes du Conseil d'administration de HNe (une initiative demandant le rétablissement d'une maternité à La Chaux-de-Fonds ou au Locle a rapidement été lancée par le collectif «Le Haut veut

vivre» à cette fin), et, enfin, de rappeler l'absurdité sanitaire et *économique* de la centralisation des soins.

À plus long terme, il faudrait aussi que certain-e-s admettent l'erreur monumentale qu'a constituée la privatisation des hôpitaux neuchâtelois. L'intérêt général et la politique publique de la santé dans le canton sont le dernier des soucis des responsables de HNe, davantage préoccupés dans leurs décisions d'assurer de juteux bénéfices aux cliniques privées. Cette escroquerie doit cesser, et les responsables de ce gâchis être remplacés aussitôt que possible.

Antoine Chollet

RUSSIE

Un assassinat à haute valeur symbolique

Les événements en Russie peuvent se lire depuis des années comme une description du totalitarisme: corruption à tous les niveaux, censure, politique de désinformation d'envergure, emprisonnement, ciblé ou exemplaire, des voix critiques et meurtres fortement symboliques. Comme celui de Boris Nemtsov la nuit du 27 février.

Au risque de paraître cynique, un opposant russe emprisonné, poussé à l'exil ou assassiné ne surprend plus personne aujourd'hui. L'Occident a été secoué par le meurtre d'Anna Politkovskaïa en 2006; depuis, la persécution de celles et ceux qui osent déranger la «politique de stabilité» (ou le «silence des morts») de Poutine s'est généralisée. Les procès à répétition visant Alexeï Navalny, le leader du centre-droit et ancien candidat à la mairie de Moscou, l'emprisonnement et le jugement des dizaines de participant-e-s (ou même des simples passant-e-s) lors des grandes manifestations de la place Bolotnaïa, le jugement de Sergueï Oudalt-

sov, le leader controversé d'une certaine partie de l'extrême-gauche et, dernièrement, le procès visant Aleksandr Koltchenko, un anarchiste ukrainien, viennent le confirmer. On peut également mentionner l'exil d'Oleg Kashin, un journaliste politique d'envergure qui boit désormais ses cafés sur la place du Bourg-de-Four à Genève.

Malgré cette liste qui s'allonge tous les jours, le meurtre de Nemtsov a suscité une réaction particulièrement forte. Homme de droite peu polarisant, reconnu pour ses compétences techniques mais peu visible ces dernières années, il faisait partie de cette fraction des opposants libéraux qui avaient goûté au pouvoir dans les années 1990, puis étaient passés dans l'opposition sous Poutine. Il occupait dernièrement une place de «conseiller» auprès de son parti RPR-PARNAS, celle d'un «vieux sage», et non pas d'un meneur de foules réel ou présumé. Le deuxième élément qui rend ce meurtre particulier, c'est le lieu de son exécution: les six balles sont parties en plein centre de Moscou, où la moindre pancarte brandie crée instantanément un agglutinement de policiers en civil. Poutine a beau essayer de se défaire de toute responsabilité pour cet acte, la facilité avec laquelle des hommes armés ont pu exécuter le meurtre et s'enfuir laisse peu de doutes sur sa nature.

CASSE-TOI OU CRÈVE

Comme dans le cas de l'assassinat de la journaliste Anna Politkovskaïa en 2006,

les tireurs identifiés sont originaires du Caucase, et pour certains de la Tchétchénie. Comme en 2006, on ne trouvera pas les commanditaires. Et comme toujours, les médias étatiques russes répandent des théories visant à relativiser la portée politique du meurtre, parlant, notamment, «d'un acte islamiste isolé». Et cela face à un Kadyrov (président de la Tchétchénie) qui prend ouvertement la défense d'un des tireurs présumés. Le régime Poutine a appris à contrefaire des référendums, la contrefaçon des motifs n'est donc plus une tâche difficile pour lui. Même si la vérité restera sans doute à jamais celée, une chose est claire: le meurtre de Nemtsov confirme le message déjà envoyé à tou-te-s les opposant-e-s du régime: casse-toi ou crève!

Cependant, malgré ce que l'on peut lire dans certains médias d'opinion suisses, l'opposition russe continue à exister et à se battre malgré ces menaces. Je le sais, car j'ai la chance d'avoir de nombreux contacts parmi ses représentant-e-s qui ne se laissent pas enfermer dans l'alternative «Elt sine ou Staline». Leur seul *credo*, c'est de voir un jour émerger un État libre et social. Et malgré la peur, malgré la menace d'apathie, je continuerai à sillonner les rues moscovites en leur compagnie. Je le dois à leur combat, et au mien.

Olga Baranova



LE POING «Le contrat de travail n'impose pas toujours un rapport de subordination entre employeur et salarié [sic]: il est signé par deux personnes libres qui s'engagent mutuellement. Dans les situations de plein emploi, c'est même l'employeur qui recherche les salariés...». Quand c'est un ministre du Travail socialiste qui l'affirme, de plus pour défendre l'infâme loi Macron: dans ta gueule, **Rebsamen!**



LA ROSE La naturalisation facilitée des petits-enfants de migrant-e-s a passé une étape cruciale au parlement fédéral mercredi 11 mars 2015. L'initiative parlementaire d'**Ada Marra** sera bientôt soumise au vote des citoyen-ne-s et la campagne est donc encore devant nous, mais gageons qu'elle poursuivra sans relâche ce combat pour la reconnaissance de nos concitoyen-ne-s sans passeport suisse. Pour ce succès et sa persévérance, la rose à Ada Marra!



LIVRES

Une somme sur la guerre d'Espagne

La parution de la traduction française en novembre dernier du grand livre de Burnett Bolloten sur la guerre d'Espagne comble un vide important. Il y a, bien sûr, *La Révolution et la Guerre d'Espagne* de Pierre Broué et Émile Temime, publié déjà en 1961, très approfondi, mais Bolloten est un cas spécial.

Sans *a priori* politique particulier, sans être par exemple trotskyste ou anarchiste, ou même socialiste, Bolloten est le premier des correspondants internationaux à découvrir la conspiration stalinienne contre la République en plein milieu de guerre civile, et à la dénoncer.

CONSPIRATION STALINIENNE

Lorsque le soulèvement fasciste des quatre généraux, dont Franco sera le seul survivant, a lieu en juillet 1936, Bolloten se trouve en Espagne et United Press le charge de couvrir la guerre civile. Les forces en présence à gauche sont la Confédération nationale du Travail, anarcho-syndicaliste, dominante en Catalogne et en Andalousie, l'Union Générale des Travailleurs, socialiste, liée au PSOE, le Parti Ouvrier d'Unification Marxiste (POUM), issu deux ans plus tôt d'une fusion de

courants communistes oppositionnels (trotskystes et brandleriens), surtout fort en Catalogne, et le Parti communiste. Celui-ci est faible, mais il jouit du soutien de l'URSS qui est la seule puissance soutenant militairement la République et peut de ce fait exercer un chantage politique.

Si l'URSS est seule à venir en aide à la République, c'est en vertu d'un «accord de non-intervention» par lequel les puissances démocratiques (France et Grande-Bretagne) et les puissances fascistes (Allemagne et Italie) s'engagent à ne pas intervenir militairement en Espagne. L'Allemagne et l'Italie envoient en réalité des troupes sur-équipées pour secourir Franco alors que la France et la Grande-Bretagne appliquent l'accord à la lettre. Léon Blum, chef du gouvernement du Front populaire, accablé de remords, défend la «non-intervention» à Paris devant la masse de militant-e-s, cédant en fait à sa droite radicale et aux pressions du gouvernement conservateur anglais.

L'URSS en profite pour écraser le POUM et la gauche anarchiste, grâce à ses spécialistes de la répression et par ses sous-traitant-e-s espagnol-e-s, empêchant ainsi la révolution espa-

gnole et faisant perdre, en même temps, la guerre à la République.

Cette histoire fait tristement écho à l'actualité à l'Est de l'Europe, alors que le SPD allemand et d'autres ne cessent d'annoncer qu'«il n'y a pas de solution militaire en Ukraine», alors même que Poutine sait très bien qu'il y en a une, et est d'ailleurs en train de l'appliquer.

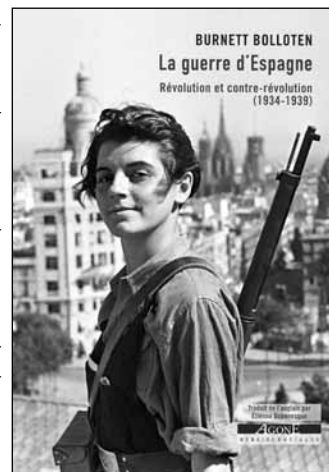
LE PROJET D'UNE VIE

Bolloten comprend la provocation et est témoin de la répression de la gauche révolutionnaire. Il en est profondément indigné, à un point tel qu'il fera de la révolution espagnole, interdite, le projet de sa vie.

Après plusieurs livres, il publie finalement *The Spanish Civil War: Revolution and Counterrevolution* en 1991. Cet ouvrage, fruit de cinquante années de recherches et d'analyses, couvre toute la période de la guerre civile, de 1936 à 1939. C'est cette somme monumentale que les éditions Agone ont enfin décidé de traduire.

Dan Gallin

À lire: Burnett Bolloten, *La guerre d'Espagne – Révolution et Contre-révolution (1934-1939)*, Marseille, Agone, 2014.



LIVRES

Timbuktu, un mauvais conte filmé

À voir (ou pas): *Timbuktu, réal. Abderrahmane Sissako (France/Mauritanie, 2014, 97')*

Timbuktu, le film du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako, présenté à Cannes en 2014, triomphateur aux César, nommé aux Oscars a aussi été projeté au festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco). Le film a créé la polémique pour des raisons liées à la sécurité, à tel point que sa déprogrammation a même été évoquée.

La personnalité du réalisateur, et notamment sa fonction de conseiller de l'actuel président mauritanien, a aussi été contestée. Toutefois, ces polémiques ont tout comme utilité de détourner la critique du film et de

son message. Ainsi en utilisant plein de symboles médiatiques, le réalisateur ne fait plus de cinéma mais de la communication.

Le problème principal du film est sa prétention à l'universalisme, mais à un universalisme qui rencontre l'imaginaire des occidentales-aux. L'intérêt commercial (notamment pour les producteurs français) est souvent inversement proportionnel à l'intérêt cinématographique. Alors que le titre du film, *Timbuktu*, le localise, ce qu'on voit sur le grand écran est totalement désincarné. Aucune référence historico-politique aux événements maliens de 2012 ni aux dif-

férents mouvements politiques touareg ou islamistes. Le fond est évacué au profit d'une jolie photographie, une belle mise en lumière et des scènes clefs (la musique interdite, le match de foot sans ballon) censées orienter la-le spectatrice-ur et lui faire vraiment comprendre ce qu'il doit penser. Malheureusement ce film n'est pas un film de résistance. La mise en scène étouffe toutes les possibilités de questionnement. Comme d'autres l'ont déjà relevé, *Timbuktu* est au mieux un conte (la seule forme autorisée pour le cinéma africain) pour les Occidentales-aux.

Mathieu Gasparini

SALLE DES PAS PERDUS

L'utopie chez Nestlé

Patrick Aebischer, le «chercheur, entrepreneur et esthète» (*24heures.ch*, 14 mars 2015), posait la question neuro-puissante suivante dans une chronique dans la presse (*Matin Dimanche*, 22 mars 2015): «est-il utopique de rêver d'un monde meilleur pour nos enfants?» À cette question innovante et audacieuse, *Pages de gauche* se branche sur le cerveau global, se connecte aux générations futures et répond par l'affirmative. Oui, un autre monde est possible! Un monde sans *Solar Impulse*, sans «savan-turier» et sans la nuée d'avions et d'hélicoptères qui l'entourent; un monde sans Rolex et

sans *Learning Center* superflu; un monde sans milliardaires prétentieux portant des casquettes en carbone siglée Alinghi.

Que penser d'un monde sans cet «insoumis devenu leader par l'exemple» (L'AGEFI, 4 mars 2015)? Depuis qu'il a construit un tombeau (le *SwissTech Convention Center*), on s'attendait à ce qu'il parte. Pour le monde il faudra encore attendre, mais l'EPFL vivra sans son leader dès 2016. En guise de pyramide de départ, un pavillon de culture et de prestige de 250 mètres de long sera érigé, soit «le dernier grand monument de l'ère Aebischer» (*Le Temps*, 23 février 2015). Le nom de ce «projet d'interaction entre la société, l'art et la science» (L'AGEFI, 23 février 2015)? «*Under One Roof*». Pour parachever le culte du leader, on aurait presque préféré une statue en bronze de style nord-coréen. Après l'EPFL, le pharaon de l'innovation ira manger du papyrus – très bon pour la santé – un peu plus loin dans la vallée de ladite santé, du côté de Nestlé. Après avoir envoyé en éclai-

reur un de ses anciens vice-présidents, Patrick Aebischer avait mis un pied chez Nestlé comme président du *Novartis Venture Funds* (2014). À l'occasion de l'annonce de son départ, on a appris son désir d'entrer au conseil d'administration de Nestlé. Bref «la recette d'un leader» (*Bilan*, 3 mars 2015) a, malgré tout, un goût amer. Cette fin de parcours dorée illustre finalement assez bien la fraude qu'aura été sa présidence. MG

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne



L'hagiographie du maître est disponible dans toutes les librairies (photo: David Payot)



Réponse de l'horlogerie suisse à la smartwatch: le coucou connecté